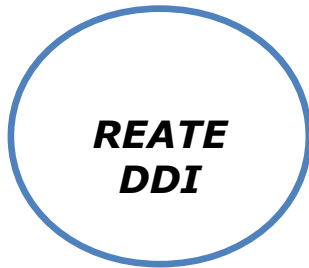


Montreuil, le 06 mai 2010



INFO RAPIDE

**SUITE A LA REUNION DU 5 MAI 2010 AVEC FRANCOIS SENERS,
ADJOINT AU SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT**

A l'ordre du jour : les élections aux CTP des DDI

La CGT a par ailleurs demandé l'ouverture des négociations promises précédemment sur le temps de travail, les rémunérations, l'action sociale.

1 – les élections aux CTP des DDI

Rappel = l'UGFF a pris position de longue date pour la mise en place de CTP provisoire dans les nouveaux services bâti sur l'agrégation des résultats des élections professionnelles et la tenue d'élections professionnelles générales le plus tôt possible. La loi sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique transposant les accords de Bercy sur la représentativité devrait être définitivement adoptée d'ici juillet 2010. Pour l'UGFF, les élections professionnelles à venir doivent tenir compte de cette loi et avoir lieu avant fin 2011. Le Cabinet de Woerth évoque le printemps 2011. Un arbitrage gouvernemental devrait intervenir le 15 mai.

François SENERS présente l'alternative d'élections dans les CTP soit à la fin octobre 2010, soit leur report dans le cadre des élections générales du printemps 2011.

Dans les faits toute son argumentation a été bâti sur la première hypothèse.

La position de l'UGFF est partagée par la FSU et SOLIDAIRES. L'UNSA demande l'élection la plus rapprochée possible des CTP des DDI tout en soulignant la difficulté de l'exercice.

La CFDT apporte son soutien à François SENERS en proposant même que les élections aux CTP des DDI de l'Île de France aient lieu également en octobre !

Manifestement, au sein de l'administration, existe un courant favorable au report des élections générales fin 2014 – début 2015 !

L'arbitrage gouvernemental devant intervenir le 15 mai, une nouvelle réunion est prévue avec François SENERS le 18 mai.

Par conséquent, nous devons prendre les dispositions nécessaires pour faire face aux diverses situations possibles. L'UGFF aura également à prendre position.

Suite à la réunion du collectif REATE du 30 mars dernier qui proposait une réunion des bureaux des syndicats concernés, une réunion sur le sujet est proposée le mercredi 23 juin. Cette réunion portera sur l'analyse de la situation dans les nouveaux services et notre action pour la défense et la reconquête des missions publiques.

La réunion préparatoire aura lieu le mercredi 2 juin à 9 h 30.

D'ici là, les syndicats sont sollicités pour achever l'établissement du listing de nos « référents » dans les nouveaux services, DDI et DR.

Points particuliers sur les DOM

La mise en place des nouveaux services aura lieu le 1^{er} janvier 2011. Il n'y aura pas de DDI mais des services placés auprès des directions régionales. Il n'y aura donc plus de structures départementales.

François SENERS évoque septembre 2011 comme date possible pour les élections dans les CT des nouveaux services des DOM ! Une date de plus...

2 – La situation concrète des personnels des nouveaux services

Des « négociations » devaient s'engager début 2010 pour harmoniser « vers le haut » la situation des personnels des nouveaux services. Il n'en a rien été.

Suite à la demande de la CGT, des réunions devraient être convoquées sur les questions du temps de travail, des rémunérations, de l'action sociale.

Est évoquée dans la discussion la question de la mobilité, bloquée dans de nombreux services du fait des plafonds d'emploi imposés.

Patrick Hallinger